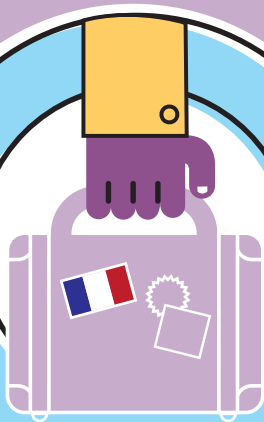


VOYAGER À L'ÉTRANGER



Comment vous préparer

**Comment réagir
en cas d'imprévu**

**Comment le consulat
peut vous aider**



Les consulats de France sont présents dans près de 160 pays pour accompagner les ressortissants français dans leur mobilité internationale. Ils exercent leurs missions dans le respect du droit international, de la législation locale, du droit français et dans le cadre des moyens qui leur sont alloués.

LES BONS RÉFLEXES AVANT DE PARTIR

Consultez la [fiche Conseils aux voyageurs](#) consacrée à votre pays de destination sur le site diplomatie.gouv.fr

SÉCURITÉ

- ✓ Inscrivez-vous sur Ariane ou, pour un séjour de plus de 6 mois, au registre des Français de l'étranger en ligne via service-public.fr
- ✓ Pensez à enregistrer les numéros d'urgence locaux, de votre assurance et du consulat dans votre téléphone portable !

SANTÉ

- ✓ Informez-vous sur les vaccinations et les précautions à prendre. N'hésitez pas à consulter un médecin avant le départ.
- ✓ Assurez-vous que vos éventuelles dépenses de santé à l'étranger seront bien prises en charge et prévoyez une assurance rapatriement.

PASSEPORT, VISA

- ✓ Vérifiez les conditions requises pour entrer et séjourner sur le territoire sur le site de l'ambassade du pays de destination.
- ✓ Des règles particulières peuvent s'appliquer aux mineurs.

LOIS ET COUTUMES

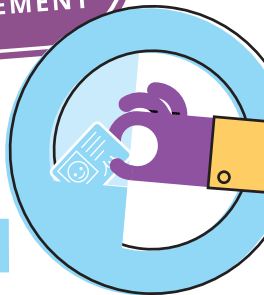
- ✓ Renseignez-vous sur les règles en vigueur dans le pays.
- ✓ Certains comportements autorisés en France sont interdits ailleurs et peuvent entraîner une amende ou même une peine de prison.

ARGENT

- ✓ Prévoyez des moyens de paiement adaptés et un budget suffisant pour les dépenses quotidiennes et les imprévus.
- ✓ Renseignez-vous sur le plafond de retrait à l'étranger de votre carte de crédit.

1

PERTE OU VOL DE DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET MOYENS DE PAIEMENT



PREMIERS RÉFLEXES

- ✓ Déclarez la perte ou le vol au commissariat de police local
- ✓ Faites opposition sur vos moyens de paiement

POUR VOUS AIDER, LE CONSULAT PEUT...

- ✓ Vous délivrer un laissez-passer pour rentrer en France
- ✓ Vous délivrer une carte d'identité ou un passeport dans un délai d'environ 3 semaines
- ✓ Contacter vos proches en France si vous n'êtes pas en mesure de le faire
- ✓ Vous informer sur des moyens fiables de transfert d'argent dans votre pays de séjour

A stylized illustration of a hand with a purple sleeve and a white bandage wrapped around the wrist. The hand is positioned inside a light blue circular frame. To the left of the frame, there are light blue wavy lines.

2

ACCIDENT OU PROBLÈME DE SANTÉ

A stylized illustration of a hand holding a pen, positioned at the start of the section header.

PREMIERS RÉFLEXES

- ✓ Appelez les secours locaux ; consultez un médecin ou rendez-vous à l'hôpital
- ✓ Prévenez vos proches
- ✓ Contactez votre compagnie d'assistance et /ou l'organisme en charge de votre assurance maladie

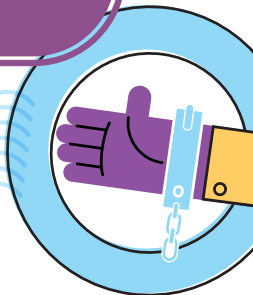
A stylized illustration of a hand holding a pen, positioned at the start of the section header.

POUR VOUS AIDER, LE CONSULAT PEUT...

- ✓ Mettre à votre disposition une liste de médecins francophones et d'établissements de santé
- ✓ Contacter vos proches si vous n'êtes pas en mesure de le faire
- ✓ Faciliter le contact avec la compagnie d'assistance rapatriement

3

ARRESTATION



PREMIERS RÉFLEXES

- ✓ Demandez que le consulat soit averti pour bénéficier de la protection consulaire
- ✓ Sollicitez un avocat et éventuellement la présence d'un traducteur

POUR VOUS AIDER, LE CONSULAT PEUT...

- ✓ Mettre à votre disposition une liste d'avocats francophones ;
Les frais d'avocat seront à votre charge
- ✓ Informer votre famille si vous le souhaitez
- ✓ Demander une visite consulaire auprès des autorités locales pour vérifier vos conditions de détention et le respect de vos droits

4

AGRESSION À L'ÉTRANGER

PREMIERS RÉFLEXES

- ✓ Portez plainte auprès de la police locale
- ✓ Consultez un médecin
- ✓ Sollicitez un avocat si vous envisagez de porter plainte ou faites vous-même l'objet de poursuites
- ✓ Contactez votre compagnie d'assistance

POUR VOUS AIDER, LE CONSULAT PEUT...

- ✓ Mettre à votre disposition une liste d'avocats francophones et de traducteurs
- ✓ Vous communiquer une liste de médecins francophones ou d'établissements de santé
- ✓ Dialoguer avec la police locale
- ✓ Informer vos proches en France
- ✓ Faciliter le contact avec la compagnie d'assistance rapatriement





5

CRISE DANS LE PAYS

(Catastrophe naturelle, coup d'État, attentat...)



PREMIERS RÉFLEXES

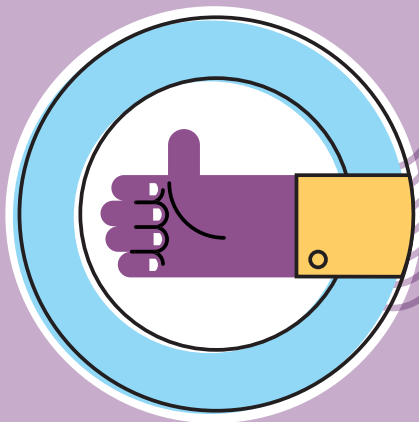
- ✓ Mettez-vous en sécurité
- ✓ Suivez les consignes des autorités locales : elles sont responsables de la sécurité des personnes se trouvant sur leur territoire, quelle que soit leur nationalité
- ✓ Informez régulièrement vos proches de votre situation, quand cela est possible, par tous les moyens à disposition (sms, appels, réseaux sociaux, etc.)



POUR VOUS AIDER, LE CONSULAT PEUT...

(selon les situations)

- ✓ Vous alerter par courriel ou SMS si vous êtes inscrit sur Ariane ou sur le registre des Français de l'étranger
- ✓ Diffuser des alertes et consignes locales en français (site internet et réseaux sociaux)
- ✓ Contacter votre famille si nécessaire
- ✓ Être en lien avec les autorités et services de santé locaux



LIENS ET ADRESSES UTILES

Pour votre sécurité,

**RESTEZ CONNECTÉS AVEC ARIANE
POUR LES SÉJOURS DE MOINS DE 6 MOIS**



**INSCRIVEZ-VOUS SUR LE REGISTRE
DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER,
VIA SERVICE-PUBLIC.FR POUR
LES SÉJOURS DE PLUS DE 6 MOIS**



RENSEIGNEZ-VOUS SUR [DIPLOMATIE.GOUV.FR](https://diplomatie.gouv.fr)
rubriques **Conseils aux voyageurs**
et **Services aux citoyens**

Informez-vous en continu avec **Pégase** la page
de l'expatriation et des Français à l'étranger,
sur les réseaux sociaux de **France Diplomatie**
et le fil Twitter **@ConseilsVoyages**